



CABINET DE LA PRÉFÈTE

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 8 juin 2016 – 8h15

Note aux rédactions n°15

Inondations en Essonne

Le département de l'Essonne connaît, depuis la semaine dernière, des inondations et des crues sans précédents.

Lors de ses déplacements dans seize communes sinistrées, Madame la Préfète a rencontré la population et les mairies et a réaffirmé le soutien de l'État dans cette épreuve.

Aussi, mobilisant l'ensemble des services de l'État, Madame la Préfète a réuni, en présence du Président du Conseil départemental et de l'Union des maires de l'Essonne, ce samedi 4 juin, les représentants des communes, les organismes consulaires, ENEDIS (ex ERDF) et les médiateurs des assurances. Il s'agissait d'établir un point de situation, de recueillir les besoins des maires et de déterminer les actions à mettre en œuvre pour les aider et accompagner les sinistrés dans la durée.

Il a notamment été décidé de la mise en place d'un comité de suivi des inondations. Cette instance, qui se réunira, pour la première fois, ce vendredi 10 juin à 16h à la préfecture, est chargée de suivre la phase d'accompagnement des sinistrés et de réparation des dégâts.

Elle veillera également à faciliter la prise en charge des dossiers de catastrophe naturelle et à permettre la mise en œuvre des dispositifs de soutien aux collectivités territoriales, aux entreprises et aux professionnels agricoles touchés par ces événements climatiques. Elle permettra aussi d'accompagner la mise en œuvre du fonds d'extrême urgence de plusieurs centaines de millions d'euros annoncé le 6 juin 2016 par le Premier ministre pour venir en aide aux personnes qui ont tout perdu dans les inondations.

Tous les services de l'État sont mobilisés et coordonnent leurs efforts, en lien avec les services du Conseil départemental, des syndicats d'eau et des mairies, pour informer, accompagner et sécuriser les citoyens.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet www.essonne.gouv.fr
et nos réseaux sociaux Facebook et Twitter

Contact : 01 69 91 97 12

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr

Carine COQUELIN, Assistante Bureau de la communication interministérielle

Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr



@PREFECTURE91